



Le 22 mars 2019

ÉTAT MAJOR SERVICE DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

Compte rendu de la réunion tenue le 13 mars à 19 h à la caserne.

Personnes présentes :

- ✓ Martin Lavoie, directeur
- ✓ Kaven Beaumont, chef aux opérations
- ✓ Nicolas Tanguay, chef aux opérations
- ✓ Jacques Fiset, capitaine
- ✓ Étienne Labonté-Jolin, capitaine
- ✓ Benoît Gagnon, lieutenant
- ✓ Maxime Mondoux, lieutenant
- ✓ Dany Houde, lieutenant
- ✓ Maxime Racette, lieutenant

Marie-Josée Langlois, adjointe administrative au Service de protection contre l'incendie et de protection civile, est également présente et agit à titre de secrétaire de la réunion.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la réunion à 19 h
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lu et acceptée à l'unanimité avec les points ajoutés au varia.

3. Compte rendu de la dernière réunion du 13 février dernier Acceptée à l'unanimité.

4. Premier répondant

Étienne mentionne que les recertifications se poursuivent et la dernière sera à l'automne.

Martin souligne le bon travail des officiers et des premiers répondants qui sont intervenus sur l'accident de motoneige. Il transmet des félicitations de la part des ambulanciers.

5. Opération

Kaven mentionne qu'il n'y a rien de majeur. Il indique de porter une attention au bord de la route, en cette période de dégel.

La pratique prévue le 24 mars sera déplacée puisqu'il est difficile de fixer une date avec la Sopfeu.

6. Prévention

<u>Étienne</u> : CNDF Étienne a reçu les coordonnées du remplaçant au CNDF, il s'agit de M. Jean-Christophe Germain de Neuville. Il communiquera avec lui prochainement.





7. Suivi des comités

a. SST

Étienne informe les officiers qu'un ensemble de décontamination a été installé dans le véhicule 1010. L'organigramme du comité SST est affiché sur le babillard et a été transmis à tous les pompiers par courriels.

b. Formation/brûlage/retour sur simulation

Kaven informe les officiers qu'une maison avec un garage leur est prêtée jusqu'en juin pour faire des pratiques. Elle est au 56, route de la Jacques-Cartier. Il ira évaluer la maison et préparera une pratique.

Nicolas fait un retour sur la simulation d'accident de motoneige, il explique le but de la mise en situation. Les officiers font le bilan de cette pratique, ils ont reçu plusieurs bons commentaires et ont pu en apprendre davantage sur les pompiers.

Nicolas remercie les officiers pour leur collaboration et Étienne pour la préparation de la scène.

c. Directives OP et RH

Martin demande les disponibilités des chefs aux opérations pour planifier une rencontre.

d. Activités sociales/cabane à sucre

Maxime R. explique l'accès à la cabane à sucre est loin de la route, il suggère d'aller manger dans une cabane à sucre commerciale et de terminer l'activité chez lui. Il suggère l'Érablière Chemin du Roy. Martin indique qu'elle est trop loin. Kaven propose la Cabane à sucre Mart-L qui est plus proche. Le repas sera servi plus tôt que l'an dernier. Tous sont d'accord.

8. Démission

Martin mentionne qu'Éric B. a démissionné, il a quitté en de bons termes. Il explique le nouvel horaire de travail des temps pleins et mentionne que François préparera un horaire de travail en caserne pour des temps partiels, selon les disponibilités sur SGP.

Nicolas demande s'il prévoit embaucher un 4º temps plein. Martin explique que la garde 24/7 aura un impact sur le travail de jour et il y aura une période d'adaptation. Pour l'instant, il ne prévoit pas combler le poste à temps plein, la direction de la ville est informée et en accord.

Nicolas demande qui s'occupera des tâches de la sécurité civile. Martin indique de Marie-Josée et François l'assisteront dans ses tâches.

9. Suivi pompiers-premiers répondants en probation

Équipe 2 : Raphaël Caron

Équipe 4 : Laurent Lebouthillier

Les officiers ont constaté qu'ils sont présents et sont satisfaits de leur travail.

10. Procédure Saint-Raymond

Martin explique que suite au feu de bâtiment au Lac-Sept-Îles, il a été informé du danger pour les officiers et les pompiers qui sont intervenus sur les lieux. Il demande l'appui des officiers et propose qu'une directive soit écrite par le comité des directives OP. Cette directive sera transmise à la Ville de Saint-Raymond par le directeur général de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Tous sont unanimes qu'à partir de maintenant une directive verbale est en vigueur indiquant aux membres de notre service incendie d'intervenir de manière défensive seulement tant qu'un système de dénombrement adéquat ainsi qu'une structure organisationnelle efficace et sécuritaire ne soient mis en place.





Il est convenu d'ajouter des gants, cagoules, etc. dans le véhicule 211.

11. Identifier zones sèches en caserne

Maxime M. demande d'identifier les zones non urbaines du réseau d'aqueduc afin que les nouveaux pompiers soient informés. Il demande si cette information est transmise à CAUCA. Étienne indique que c'est par adresse seulement et complexe à faire, il va vérifier ce qu'il peut faire.

Kaven Identifier réseau d'aqueduc

Kaven mentionne qu'il va demander à la MRC de La Jacques-Cartier s'il peut produire une carte indiquant le périmètre urbain et non urbain du réseau d'aqueduc.

12. Portes ouvertes Service incendie

Avril : Planifier horaire Le 8 juin prochain aura lieu les portes ouvertes du Service incendie. Martin demande pour la prochaine réunion que les officiers suggèrent des activités/démonstrations à présenter, à heure fixe, durant la journée afin de planifier l'horaire de la journée et de l'annoncer dans l'édition de mai du *Catherinois*.

Ces activités doivent être d'une durée d'environ 30 à 40 minutes. Martin demande des volontaires : Kaven et Nicolas (comité formation) et Benoît (préparation avant les portes ouvertes).

Les officiers échangent sur quelques activités, telles que sauvetage, feu de cuisine, parcours enfants, ados/adultes (mannequin, porte entrée par effraction, fumée, etc.) et désincarcération.

13. Zello

Benoît mentionne que les communications sur Zello peuvent être réécoutées et enregistrées.

Nicolas suggère d'utiliser les numéros de matricules lors des communications au lieu des noms. Martin précise que c'est pour les membres seulement.

<u>Kaven</u>: Mise à jour DOS-012 Étienne suggère de préciser l'utilisation de Zello dans la directive d'utilisation des cellulaires (DOS-012). Kaven s'en occupe.

Les officiers sont en accord.

14. Effectifs déploiement

Benoît soulève un problème d'effectifs lors des déploiements, il y a une différence entre le nombre de pompiers qui se présente à la caserne et le nombre de pompiers disponible sur SGP. Il a remarqué qu'il y a moins de pompiers présents que sur SGP.

Les officiers ont discuté à l'effet qu'il n'y a pas beaucoup de pompiers qui répondent sur l'équipe. Martin précise qu'ils étaient trop de pompiers auparavant. Benoît et Dany mentionnent qu'ils aimeraient avoir des pompiers en *standby* caserne.

Martin mentionne que lors d'appel pour un accident de la route, s'il n'y a pas d'écoulement, d'incendie ou de désincarcération, les pompiers font la circulation et protègent les premiers répondants. Donc, il n'y a pas de risques pour la vie ni d'intervention nécessaire, une équipe suffit. Sinon un appel général sera fait.

Martin indique que le nombre de personnes indiqué sur SGP est assez fiable et même qu'il y a toujours une ou deux personnes de plus. Il mentionne de porter une attention au début de chaque mois, souvent les pompiers n'ont pas encore indiqué leur disponibilité.





Jacques suggère d'établir un nombre minimum de personnes pour une demande générale. Il mentionne ne pas avoir été avisé lorsque son équipe a été appelée pour un feu. C'est une erreur d'affectation, les pompiers ont été appelés, mais pas les officiers.

Les officiers craignent de manquer de pompiers lors d'appel en double. Martin précise qu'il y a peu d'appels en même temps et il indique de demander une équipe supplémentaire en disant le code 10-12 à Cauca. Martin réitère qu'il supporte toujours les décisions des officiers.

Nicolas suggère aux officiers qu'ils peuvent faire la demande aux chefs aux opérations qui prendront la décision de demander une équipe supplémentaire. Martin est d'accord.

<u>Étienne</u>: Modifications Cauca Nicolas et Maxime M. demandent de recevoir tous les appels afin d'être informé et pouvoir soutenir son équipe en cas de besoin. Martin est d'accord, il précise aux officiers de s'assurer que l'appel est pour son équipe.

Martin demande de toujours appeler l'officier de garde et les chefs aux opérations lors d'appel pour une entraide.

Pour conclure, Martin demande aux officiers de prendre en note les problématiques et de l'indiquer sur la feuille de temps.

15. Suivi des dossiers

a. Nomination état major, résolution-salaires

Les nominations ont été adoptées par le conseil le 25 février dernier et l'organigramme a été mis à jour sur le site Web de la Ville.

b. Cauca Mp et horaire Web/Feuille de temps officiers de garde

Martin présente le rapport de l'horaire Web de Cauca pour la garde d'officiers et mentionne que ça ne balance pas avec la feuille de temps de garde officier. Il rappelle d'indiquer tous les remplacements sur l'horaire Web Cauca et que la garde est à partir de 18 h sauf si entente avec lui.

c. Boîte à clefs

Étienne présente la boîte à clefs qui est dans le véhicule 210. Il explique la liste avec les numéros de clefs, comment détacher les clefs et comment avoir accès au Geai bleu. Aussi, il y a un document d'information pratique avec les codes d'accès, il est dans le cartable des plans d'interventions.

Jacques demande s'il a une clef *master* des bâtiments de la Ville. Martin est le seul responsable qui possède une clef.

d. Formation bypass véhicule 410

Kaven présente un document avec photos pour expliquer les manœuvres bypass du véhicule 410.

Il précise que c'est seulement les officiers qui peuvent faire les manœuvres et que les manœuvres doivent être faites à deux personnes.

16. Autres sujets

a. Photos état major

Remis à une prochaine réunion.





b. Invitation Festival pompiers

Martin transmet une invitation aux officiers pour le Festival des pompiers (activité sociale) de Portneuf, seulement une journée avec une soirée chansonnier. Les officiers ne souhaitent pas y participer. Quelques officiers iront peut-être faire un tour en soirée.

c. Trousse de décontamination

Maxime M. demande pourquoi la trousse de décontamination est dans le véhicule 1010 au lieu du véhicule 510 qui serait plus pratique. Il n'y a pas assez de place dans ce véhicule donc, il est dans le véhicule 1010.

Kaven : Ajout de sacs

Benoît demande d'ajouter des sacs dans les pompes de première intervention. Kaven le prend en note.

d. Name-tag

Martin présente aux officiers l'échantillon des nouveaux *name-tag* qui a été commandé chez Martin & Lévesque.

Max M. : Table PC

e. Table PC

Martin fait un suivi avec Maxime M. au sujet du projet table PC. Ils doivent se rencontrer pour finaliser le projet pour la prochaine réunion en avril.

17. Date de la prochaine réunion le mercredi 10 avril à 19 h

18. Clôture de la réunion à 21 h 15.

Tous sont unanimes de clore l'assemblée.

Martin Lavoie, directeur Service de protection contre les incendies

/mjl